



mercredi 5 mars 2025

CE QU'ON NE VOUS DIT PAS EN MATIÈRE DE ...

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CŒUR DE NOS SERVICES :

Une opportunité à saisir ensemble

L'intelligence artificielle (IA) s'invite progressivement dans nos administrations, promettant de transformer nos méthodes de travail. Entre simplification des tâches et amélioration des services aux citoyens, l'IA ouvre la voie à une modernisation profonde. Pourtant, cette évolution soulève également des questions essentielles sur nos conditions de travail, la transparence des décisions et la protection de nos droits. C'est pourquoi un dialogue social ouvert et structuré est indispensable pour accompagner cette transition.

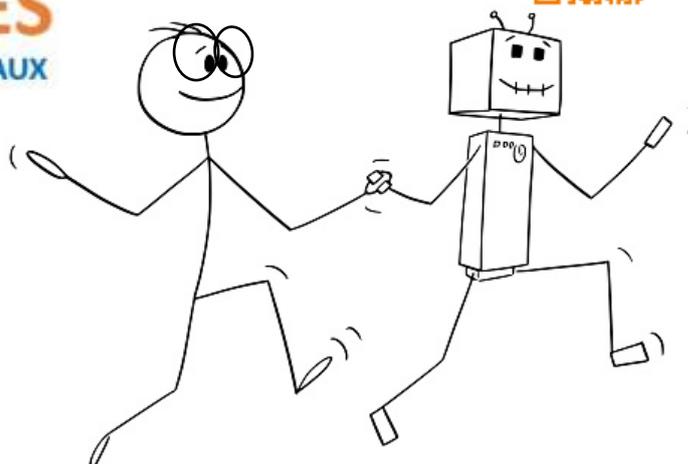
DES AVANTAGES CONCRETS POUR LES AGENTS ET LE SERVICE PUBLIC

L'IA peut apporter de nombreux bénéfices au quotidien des agents.

En automatisant des processus administratifs comme le traitement des dossiers ou la gestion des demandes courantes, l'IA permet aux agents de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée. Moins de tâches routinières signifient plus de temps pour l'accompagnement personnalisé des usagers.

Les outils d'analyse avancée offrent des informations actualisées et pertinentes. Ils aident à mieux anticiper les besoins des citoyens et à optimiser la gestion des ressources, rendant l'action publique plus réactive et efficace.

La transformation numérique nécessite une montée en compétences. Des formations spécifiques sur les technologies numériques, la cyber sécurité et l'éthique de l'IA permettront à



chacun de mieux comprendre et maîtriser ces outils, valorisant ainsi l'expertise des agents.

LES ENJEUX ET RISQUES A NE PAS NÉGLIGER

Si l'IA offre des opportunités indéniables, elle comporte également des défis dont il faut tenir compte :

- **Des impacts sur les conditions de travail**

L'introduction de systèmes automatisés peut modifier l'organisation du travail. Sans une consultation préalable, des changements brusques pourraient altérer la qualité de vie au travail et créer des incompréhensions. Il est essentiel d'anticiper ces impacts pour préserver l'équilibre entre innovation et bien-être des agents.

- **De la transparence et de la gouvernance**

Qui pilote l'IA et comment sont prises les décisions ? La maîtrise de l'outil reste une question cruciale pour éviter une dépendance excessive aux prestataires externes. Un système de gouvernance transparent et participatif doit être mis en place afin de garantir que les décisions restent dans l'intérêt collectif.

- **Des enjeux de protection des données et environnementaux**

Les data center nécessaires au fonctionnement de l'IA consomment beaucoup d'énergie, avec un impact sur l'environnement. Par ailleurs, la collecte

et le traitement des données personnelles doivent respecter des règles strictes, notamment celles du RGPD, pour protéger la vie privée de chacun.

- **De l'évolution de la réglementation**
Les règles encadrant l'IA évoluent au niveau national et européen. Des textes comme le RGPD et le récent AI Act, fixent des obligations claires pour encadrer l'usage de l'IA. Ces réglementations imposent notamment une information et une consultation préalables des représentants des agents avant toute mise en service de systèmes à haut risque.

POURQUOI UN DIALOGUE SOCIAL DÉDIÉ EST ESSENTIEL

Pour que l'IA soit un levier de progrès et non une source d'inquiétude, il est primordial d'instaurer un dialogue social solide.

Dans la fonction publique territoriale, le Comité Social Territorial (CST) joue un rôle similaire au CSE du secteur privé. Sa consultation en amont permet de discuter des projets, d'identifier les risques et de proposer des mesures d'accompagnement adaptées.

Un dialogue ouvert implique non seulement les responsables et experts techniques, mais aussi l'ensemble des agents. Vos retours d'expérience et vos préoccupations permettent de mieux adapter les projets aux réalités du terrain. C'est le droit à participation qu'a chaque agent au travers de ses représentants du personnel.

Des réunions régulières ou des comités de pilotage mixtes peuvent servir de plateformes pour présenter les projets, expliquer leurs impacts et recueillir vos avis. Cette démarche proactive permet d'ajuster les stratégies et de former les agents avant que les changements ne s'installent durablement.

Une communication claire sur les objectifs, les méthodes et les impacts des outils d'IA est indispensable pour instaurer un climat de confiance. Les agents doivent être informés des enjeux et des décisions prises afin de participer pleinement à la transformation numérique des services.

CE QUE NOUS EN PENSONS AU SNT Vosges

L'intelligence artificielle représente une formidable opportunité pour moderniser les services et améliorer

l'efficacité au quotidien. Toutefois, pour que cette transformation soit réellement bénéfique, elle doit s'accompagner d'un dialogue social constant et inclusif permettant la protection et l'accompagnement des agents. Afin d'alimenter le dialogue social sur ce sujet, nous allons initier, dans le courant de l'année, une journée d'étude sur l'intelligence artificielle ouverte à tous les agents de la collectivité.

Nicolas LHOME



Suspension d'un projet lié à l'IA, notamment en raison de l'absence de consultation du Comité social et économique (CSE).

(Article ID.CiTé/ID.Veille du 03/03/2025)

Dans l'arrêt rendu par le Tribunal judiciaire de Nanterre (TJ de Nanterre N°RG 24/01457-2025-02-14), la décision de suspendre le projet d'intelligence artificielle souligne l'importance impérative de consulter le Comité social et économique (CSE) avant d'entamer toute phase pilote. Cette jurisprudence illustre que l'absence de consultation préalable constitue une faute de procédure susceptible d'entraîner la suspension d'un projet innovant, afin de garantir une évaluation complète des impacts sur les conditions de travail et la protection des droits fondamentaux des salariés.

De manière similaire, dans le secteur public, toute décision relative à l'implémentation d'une technologie d'IA doit être soumise à l'avis du Comité social territorial (CST). Ce parallèle montre que, tant pour les entreprises que pour les collectivités, le dialogue social n'est pas une formalité, mais une étape essentielle pour assurer la transparence, la conformité réglementaire et la protection des agents ou salariés concernés. En effet, tout comme le non-respect de la consultation du CSE a conduit à la suspension du projet privé, l'absence de consultation du CST dans une collectivité pourrait exposer celle-ci à des risques juridiques et compromettre la légitimité de l'initiative technologique.

Esse ÉNETÉ

